

Vélo électrique en location



Depuis le mois de Septembre, il est possible à partir de 20 € par mois, de tester vos déplacements à vélo électrique sur le territoire du Muretain !

Comment ça marche ?

Il suffit de se rendre à l'**E-MOB** ou de contacter un des conseillers vélo du Muretain au 05 34 50 51 61.

Le dossier complet pour bénéficier de cette offre, vous sera remis et les modalités de location expliquées.

20€ le premier mois et 30€ le mois suivant pour un maximum de 6 mois.





Lorsque vous prendrez possession de votre nouveau mode de transport, les agents mobilités du Muretain vous proposeront quelques conseils de prises en main pour que le confort soit aussi lié au plaisir et à la facilité d'usage.

Intéressés ? Merci de vous munir des documents suivants pour faciliter votre inscription :

- Le contrat de location dûment complété, daté et signé (qui vous sera donné sur place) ;
- Conditions générales d'utilisation datées et signées (qui vous sera donné sur place) ;
- La copie d'une pièce d'identité du demandeur (carte identité, passeport...) ;
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et correspondant à l'identité du demandeur (facture de téléphone fixe ou internet, facture d'eau ou d'électricité, à l'exclusion des attestations d'hébergement) ;
- Un mandat de prélèvement SEPA dûment complété, daté et signé ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) correspondant à l'identité du demandeur ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.